

CORÉE

Programme vacances-travail

DESCRIPTION

Pour favoriser la compréhension, le rapprochement et la collaboration dans le domaine culturel, ce programme donne à de jeunes Canadiens la possibilité de se rendre en Corée pendant une période de vacances prolongée et d'occuper, occasionnellement, un emploi pour payer leurs frais de voyage.

DURÉE DU SÉJOUR

Le visa coréen de vacances-travail est d'une durée initiale de six mois. Une fois en Corée, il est possible d'obtenir une prolongation de six mois.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

POUR ÊTRE ADMISSIBLE, VOUS DEVEZ :

- avoir entre 18 et 25 ans;
- avoir la citoyenneté canadienne et résider au Canada au moment de la demande;
- posséder un passeport valide et un billet de voyage aller-retour ou suffisamment d'argent pour acheter un billet de retour; et
- avoir des ressources financières qui vous permettent, entre autres, de payer, le cas échéant, vos frais médicaux pendant votre séjour initial en Corée.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:
L'AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DE
CORÉE**

150, rue Boteler
Ottawa (Ontario)
K1N 5A6
Téléphone : (613) 244-5010
Télécopieur : (613) 244-5034

CONSULATS

1000, rue Sherbrooke ouest,
Bureau 1710
Montréal (Québec)
H3A 3G4
Téléphone : (514) 845-3243
Télécopieur : (514) 845-8517

555 Avenue Road
Toronto (Ontario)
M4V 2J7
Téléphone : (416) 920-3809
Télécopieur : (416) 924-7305

1066, rue Hastings ouest,
Bureau 830
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 3X1
Téléphone : (604) 681-9581
Télécopieur : (604) 681-4864